



REGLEMENT DE LA CHATENAISE 2026

L'inscription à l'épreuve vaut acceptation du règlement

Cadet : 2010 / 2011	Master 0 : 1988 / 1992	Master 4 : 1968 / 1972
Junior : 2008 / 2009	Master 1 : 1983 / 1987	Master 5 : 1963 / 1967
Espoir : 2005 / 2007	Master 2 : 1978 / 1982	Master 6 : 1958 / 1962
Senior : 1993 / 2004	Master 3 : 1973 / 1977	Master 7 : 1953 / 1957

ORGANISATEUR : Athlétic Club Châtenois les Forges (ACC)

1 rue du Général de Gaulle 90700 Châtenois les Forges

✉ president.acc@icloud.com

Date et lieu : 8 novembre 2026 à Châtenois les forges

Départ : devant le stade / **Arrivée :** sur le stade

● **DISTANCES : 10 KM** (mesurage officiel)

Épreuve qualificative pour les championnats de France départ à 15 H 00

- **DISTANCES : 5 KM** (distance mesurée) départ à 14 H 00
- **DISTANCES : 2560 M** *COURSE DES JEUNES* BENJAMINS et MINIMES départ à 13 H 45
- **DISTANCES : 820 M** *JOGGING* Éveil Athlé & Poussins(es) départ à 13 H 30

Parking : À proximité du stade de la Gare

Assurance : Responsabilité civile, les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès des AIAC Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.

Inscriptions : Doivent s'effectuer **UNIQUEMENT** sur le site du www.le-sportif.com, jusqu'au **Mardi 3 NOVEMBRE 2026 – 23h59**

PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE



Condition de participation :

La participation à la manifestation est conditionnée à :

Catégories d'âge 2026- 2027

- Éveils Athlé nés entre 2018 et 2020
- Poussins(es) nés entre 2016 et 2017
- BENJAMINS nés entre 2014 et 2015
- MINIMES nés entre 2012 et 2013
- DISTANCES : 5 KM nés à partir de 2011 et jusqu'aux Masters inclus
- DISTANCES : 10 KM nés à partir de 2011 et jusqu'aux Masters inclus

Les athlètes mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale de participation **sauf** pour les licenciés FFA

CERTIFICAT MÉDICAL, LICENCE ET QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LES MINEURS:

Toute participation est soumise à la présentation obligatoire par les participants :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un «Pass 'J'aime Courir» délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées),
ou

- d'une attestation PPS à télécharger sur <https://pps.athle.fr/> : c'est rapide le coût est de 5€ et validé par la FFA. Le Pass Prévention Santé est valable 1 an.

- ou pour les mineurs : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la Santé et du ministre chargé des Sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. À défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Droits d'inscription :

DISTANCE : 10 KM : 14 euros pour les licenciés de la FFA
16 euros pour les autres participants

DISTANCE : 5 KM : 8 euros pour les licenciés de la FFA
10 euros pour les autres participants

COURSE DES JEUNES BENJAMINS / MINIMES : GRATUIT frais liés au site www.le-sportif.com à charge de l'A.C.C
JOGGING Éveil Athlé & Poussins(es) : GRATUIT frais liés au site www.le-sportif.com à charge de l'A.C.C

UN LOT OFFERT A CHAQUE PARTICIPANT.

Retrait des dossards : le samedi 7 novembre à partir de 15 h 00 jusqu'à 18 h 00, et le jour de l'épreuve à partir de 11 h 00 à la Salle des Sports à Châtenois les Forges. Seul un dossier d'inscription complet et sous présentation d'une pièce d'identité permettra la récupération du dossard. Les dossards doivent rester lisibles dans leur intégralité et épinglés sur le torse sous peine de mise hors course. Tout coureur ne respectant pas ce point sera arrêté.

PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE



Sécurité : Signaleurs à chaque changement de direction ou aux intersections, plus postes de liaisons téléphoniques.

Service médical : Médecin et Protection civile

Vestiaires et douches au Gymnase (sous réserve de la condition sanitaire du moment)

Ravitaillement : point d'eau et d'épongeage sur le parcours du 10 KM, ravitaillement à l'arrivée pour toutes les courses.

Récompenses :

Sur la course du 10 KM : Primes aux 5 premiers hommes et dames au scratch

+ Coupe aux 1ers de chaque catégorie,

Sur la course du 5 KM : Primes aux 3 premiers hommes et dames au scratch

+ Coupe aux 1ers de chaque catégorie

Coupes sur la course des jeunes Benjamins et Minimes

Droit d'image : Par sa participation à la course, chaque concurrent autorise expressément l'organisateur (ou ayant droit) à utiliser son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de l'AC Chateinois ! En vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve, et ce, sur tout support sans limite de durée. **CNIL:** Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les coureurs disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant qu'ils peuvent exercer en s'adressant à l'AC Chateinois 1 rue du G. De Gaulle 90700 Châteinois les Forges. Certaines données nominatives peuvent être publiées sur le site de l'organisation, de la FFA ou autres sites. Par l'intermédiaire de l'organisation, les coureurs pourraient recevoir des propositions d'autres organisations, de sociétés ou de la FFA. Les coureurs peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant. S'ils ne le souhaitent pas, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant. S'ils ne le souhaitent pas, ils doivent le signaler par écrit à l'organisation en indiquant : nom, prénom, adresse et course.

PAS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE